Décédé le 28 mars 2021, l'ancien président de la république, Didier Ignace Ratsiraka, sera inhumé au Mausolée d'Ambohitsaina à Antananarivo le 29 mars 2021 officiellement décrété journée de deuil national par le président Andry Rajoelina.

Les Présidents Andry Rajoelina et Didier Ratsiraka au CCI Ivato en 2019

Mais avant cette inhumation, une cérémonie d'adieu aura lieu dans la cour d'honneur du palais d'État d'Iavoloha que ce chef d'Etat a fait construire à partir de 1975 et qui a été achevé en 1981.

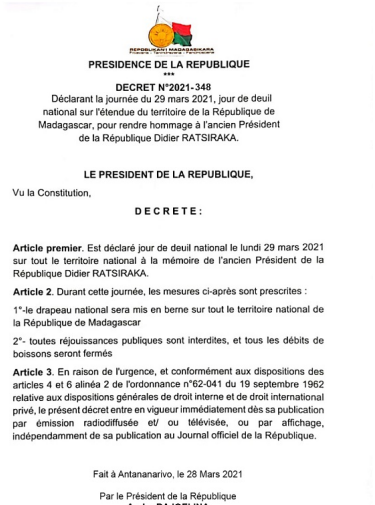

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

***

DECRET N°2021-348

Déclarant la journée du 29 mars 2021, jour de deuil national sur l'étendue du territoire de la République de Madagascar, pour rendre hommage à l'ancien Président de la République Didier RATSIRAKA.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution,

D E C R E T E :

Article premier. Est déclaré jour de deuil national le lundi 29 mars 2021 sur tout le territoire national à la mémoire de l'ancien Président de la République Didier RATSIRAKA.

Article 2. Durant cette journée, les mesures ci-après sont prescrites :

1°-le drapeau national sera mis en berne sur tout le territoire national de la République de Madagascar

2°- toutes réjouissances publiques sont interdites, et tous les débits de boissons seront fermés

Article 3. En raison de l'urgence, et conformément aux dispositions des articles 4 et 6 alinéa 2 de l'ordonnance n°62-041 du 19 septembre 1962 relative aux dispositions générales de droit interne et de droit international privé, le présent décret entre en vigueur immédiatement dès sa publication par émission radiodiffusée et/ ou télévisée, ou par affichage, indépendamment de sa publication au Journal officiel de la République.

Fait à Antananarivo, le 28 Mars 2021

Par le Président de la République
Andry RAJOELINA

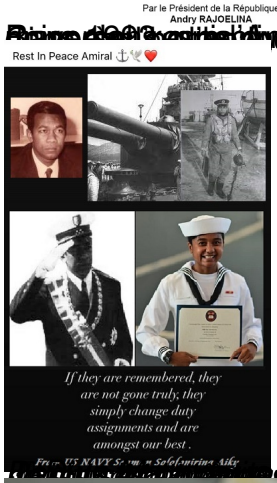

Rest In Peace Amiral - **US Navy Seaman Solofonirina Aiky, 28 march 2021**

Jeannot Ramambazaly